



## Déclaration FSU Loiret CTSD 27 janvier 2021

Alors que la pandémie de COVID s'est durablement installée sur notre territoire en décuplant les fractures sociales, économiques, médicales et scolaires au sein de la société, que fait le ministère de l'éducation nationale ?

Il ferme des postes et diminue les DHG !

Au niveau de l'académie, alors que les effectifs élèves sont en augmentation (+ 1753 ), 46 postes disparaissent soit 622 heures postes.

Au niveau départemental, nous perdons 522 heures de DHG de sorte que 40 collèges sur 58 connaissent une diminution des moyens et 34 voient leur taux d'heures supplémentaires augmenter significativement impactant ainsi davantage encore les « heures postes ».

Les moyens alloués sont tellement en deçà des besoins réels et des attentes légitimes des établissements et des familles que le Rectorat ayant mis en place la joliment nommée « allocation progressive des moyens », la DSDEN elle-même a dû imaginer un système pour corriger localement les insuffisances des dotations globales. Sans les pallier suffisamment, malgré tout.

Les tableaux fournis préalablement à ce comité technique, bien que tentant de pondérer à l'aide de divers critères la note salée pour chacun, ignorent les fluctuations et les nuances des réalités locales et renvoient les établissements à leur faible marge d'autonomie et les enseignant-e-s à leur pseudo manque de formation ou d'adaptation.

En dépit des efforts louables des services de la DSDEN pour répartir ces maigres ajustements, on peine à trouver la cohérence lorsque l'on constate que certains établissements perdent des heures alors qu'ils accueillent plus d'élèves. D'autres maintiennent leurs effectifs mais perdent quand même des heures. A l'inverse certains établissements, avec seulement quelques élèves en plus, reçoivent plus de moyens.

Et que dire des établissements déjà durement éprouvés comme par exemple le collège Alain Fournier à la Source qui nécessiterait non pas seulement un simple maintien des moyens mais bien plutôt une augmentation significative des postes pour soutenir des équipes usées et désabusées, proches du point de rupture.

Le discours ministériel et académique prétend défendre l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et lutter contre les inégalités scolaires. Cependant, si nous saluons l'ouverture de 6 nouveaux dispositifs ULIS pour la rentrée prochaine dans notre département, ils demeureront insuffisants pour absorber les sureffectifs constatés dans les structures existantes. En effet, leur moyenne avoisine les 14 élèves par classe alors

que les préconisations ministérielles sont de 10, sans compter les longues listes d'attente d'orientation déclinées par la MDA.

Par ailleurs, les dotations consacrées aux SEGPA ne permettent plus un réel accompagnement des élèves concernés dans leurs inclusions : la co intervention prônée par les discours institutionnels n'est tout simplement pas applicable au regard des heures proposées. L'inclusion ne se décrète pas, elle se construit et nos collègues, quelle que soit leur structure, la subissent au quotidien et se sentent de moins en moins soutenus et accompagnés.

De même, nous déplorons toujours l'absence de direction de SEGPA à Briare et à Meung sur Loire ainsi que le partage, notamment, entre Neuville aux Bois et Jean Rostand. La FSU rappelle qu'elle exige une direction par structure et elle sera vigilante à cette application lors des mesures en juin.

De qui se moque-t-on enfin, et jusqu'où le ministre, et vous par délégation départementale, continuerez-vous ainsi à jouer aussi dangereusement avec la santé de tous les personnels et les parcours de réussite de tous les élèves ?

Toutes ces raisons, et bien d'autres encore, étaient au cœur des revendications de la journée de grève d'hier 26 janvier.

La FSU exige que des moyens soient réinjectés de toute urgence au niveau départemental afin que les effectifs soient allégés partout : la bienveillance et la confiance ne se décrètent pas, elles s'éprouvent par des actes en accord avec les belles paroles.